Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN

#19

DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

LES REVENDICATIONS APF FRANCE HANDICAP

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Achetez votre voiture accessible neuve ou d'occasion

- Large gamme de voitures aménagées
- Livraison clés en main et formation à l'usage de la voiture
- Accompagnement et conseils de nos spécialistes en mobilité
- SAV proche de chez vous
- Prix attractifs

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon
165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

ACCESSIBILITÉ, LOGEMENT, SCOLARISATION… NOS REVENDICATIONS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Chers adhérents et adhérentes,

Les mois de février et mars ont été très précieux pour notre association sur un plan national et local. À la mi-février les élus de nos deux départements se sont mobilisés pour relayer nos revendications auprès des candidats aux élections municipales et métropolitaines. Des débats et temps d'échanges ont été organisés, des courriers aux communautés de communes ont été envoyés, une conférence de presse a été organisée. Nous avons pu notamment insister sur l'importance des compétences des communes et métropoles dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Plusieurs thématiques ont été soulevées et parmi elles : l'accessibilité, le logement, la scolarisation, les transports, l'emploi, l'organisation des MDPH. À l'heure du changement des équipes politiques qui font notre ville et donc notre citoyenneté, nous espérons avoir retenu l'attention des nouveaux pilotes avec lesquels nous allons travailler pendant les six prochaines années

Nous pouvons nous féliciter d'avoir été entendus sur de nombreux points lors de la Conférence nationale du handicap qui s'est tenue le 11 février 2020 : non intégration de l'AAH dans le projet du Revenu Universel d'Accessibilité (RUA), évolution du périmètre de la PCH sur la parentalité et l'alimentation, ouverture d'un débat sur l'assistance sexuelle… Néanmoins, de nombreux progrès restent à faire, notamment pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre dignement, c'est-à-dire ne plus vivre sous le seuil de pauvreté, et ne plus être dépendants ou dépendantes financièrement de leur conjoint ou conjointe. Pour cela, APF France handicap défend la création d'un « revenu individuel d'existence » et la suppression de la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH.

Merci à chacun et chacune d'entre vous d'interpeller vos réseaux, amis, connaissances, élus locaux pour faire connaître nos revendications nécessaires au bien vivre ensemble.

Dans l'attente de vous croiser dans l'une de nos deux délégations, nous restons à votre écoute.

Les Élus CAPFD du territoire Rhône-Ain

SOMMAIRE

4 Arrivée de Katia Dhiser en service civique à la délégation de Villeurbanne
4 Témoignage de Nicole Legrand, bénévole à la délégation de Villeurbanne
5 Atelier danse contemporaine à Villeurbanne
5 Espace multi-activités et autres nouveautés à Bourg-en-Bresse
6 Bilan des Lumignons du Cœur
6 Tous au TNP avec le projet « Créativités Croisées »
7 Le Collectif Défense des droits rencontre les CCAS
7 Handi parentalité et co-formation avec le Collectif être parHANDs
8 Louez du matériel de sport et de loisirs adapté avec la plateforme Aventure
8 Location, vente, réparation et prêt de matériel médical avec APF Tech services +
9 **Dossier : Élections municipales 2020, les revendications APF France handicap**
13 Établissements : L'offre socio-médicale et associative APF France handicap
14 Album de vie
18 Numéros utiles / Bibliothèque
19 Bons plans

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*
Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*
Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

ARRIVÉE DE KATIA DHISER

EN SERVICE CIVIQUE À LA DÉLÉGATION DE VILLEURBANNE

© Katia Dhiser

Le 5 novembre 2019, j'intégrais APF France handicap pour devenir volontaire en service civique au sein de la délégation de Villeurbanne !

Après des études de psychologie, j'ai fait le choix d'orienter ma pratique en travaillant avec un public en situation de handicap. La mission proposée par l'association me convenait parfaitement et semblait enrichissante. En effet j'ai très vite pu saisir la pluralité des missions et des projets auxquels j'allais participer.

La sensibilisation scolaire, le collectif de veille accès aux droits et les nombreuses activités proposées quotidiennement sont des projets passionnants en adéquation avec des valeurs et principes que je soutiens.

Il a suffi de quelques heures au sein de la délégation pour apercevoir les premiers sourires et la bienveillance de chacune des personnes présentes. De chaque moment partagé émane une véritable énergie positive !

Je suis très heureuse de participer à ces instants de vie à vos côtés et d'être mobilisée sur ces projets jusqu'au mois de juillet !

Katia Dhiser
Volontaire en service civique

TÉMOIGNAGE DE NICOLE LEGRAND

BÉNÉVOLE À LA DÉLÉGATION DE VILLEURBANNE

© APF France handicap

Après une carrière purement administrative, je suis arrivée en 2010 chez APF France handicap sans connaître réellement le handicap et ses conséquences.

J'ai été accueillie avec une telle chaleur humaine que je n'ai jamais envisagé depuis de quitter cette association et toutes les personnes que je côtoie régulièrement avec le même plaisir.

Je participe à différentes animations, principalement les jeux et l'informatique. Je m'occupe désormais de la billetterie de « Culture pour Tous » que Jean-Marie Gros, qui nous a quittés prématurément, gérait depuis de nombreuses années. Il m'en avait appris le fonctionnement et surtout à adapter les souhaits avec les possibilités de chacun.

Au début, c'est avec joie que j'ai accompagné certaines sorties, pique-niques, barbecues ou visites… L'âge et les activités familiales m'ont contrainte à limiter ces sorties.

Merci, grâce à APF France handicap je peux croiser de belles personnes auprès desquelles je me suis humainement enrichie.

Nicole Legrand
Bénévole

DANSE CONTEMPORAINE

NOUVEL ATELIER À VILLEURBANNE

© Freepik-nikitabuida

L'atelier danse contemporaine niveau débutant/intermédiaire est mené les vendredis après-midi par Maëva Charvet, danseuse en formation pour le diplôme d'État de professeur de danse.

Cet atelier vous propose un espace de rencontre et de création autour de la conscience corporelle, de l'apprentissage de mouvements dansés, de la transmission chorégraphique et de l'improvisation.

Au programme :

Échauffement et conscience corporelle, travail sur l'espace, le temps, la musique, l'énergie, improvisation, création collective, transmission chorégraphique et surtout plaisir et partage.

Des thèmes particuliers sont parfois abordés. Cet atelier est accessible à tous et à toutes et s'adapte à chacun.

Tarif : 5 euros

Zharra Douham
Chargée de développement des actions associatives.

ESPACE MULTI-ACTIVITÉS

ET AUTRES NOUVEAUTÉS À BOURG-EN-BRESSE

Le printemps annonce quelques changements dans votre délégation de Bourg-en-Bresse. Activités, permanences téléphoniques… On vous dit tout, et tout de suite !

À partir du mois d'avril, la délégation met en place un temps d'accueil et d'échanges convivial avec proposition d'activités diverses où vous pourrez faire, selon vos souhaits et envies, de la pâtisserie, des jeux de société, de la peinture, de la lecture, de l'informatique, des sorties, des temps de repas partagés… Un temps où vous pourrez prendre soin de vous avec de la relaxation, coiffure, maquillage, manucure…

Cet espace se déroulera en accès libre tous les mercredis et vendredis de 14h00 à 16h30 et sera animé par Éric. L'atelier informatique, qui avait lieu le lundi le trimestre dernier, s'arrête pour se poursuivre dans l'espace multi-activités.

Changement également du côté des permanences téléphoniques : le standard sera désormais ouvert le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Le vendredi, le standard sera fermé. Attention toutefois, les portes de votre délégation restent bien ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ces nouveaux horaires ne concernent que le standard téléphonique. Pour rappel, Éric est présent du mardi au vendredi, Agathe du lundi au jeudi.

Changement enfin côté aménagements : Éric installera son bureau à l'entrée afin de mieux vous accueillir.

Agathe Faussurier
Chargée de développement des actions associatives

LES LUMIGNONS DU COEUR

PLUS DE 63 000 EUROS RÉCOLTÉS

© Agence Corrida

Les Lumignons du Cœur était la grande opération de collecte à laquelle nous avons eu la chance de participer en fin d'année 2019 grâce à la Ville de Lyon dans le cadre de la Fête des Lumières.

Voici quelques chiffres :

63 897 € récoltés en tout ; 30 000 lumignons vendus ; 8000 bougies allumées sur la scénographie ; 213 bénévoles mobilisés ; 112 entreprises participantes ; 190 commandes ; 189 créneaux de stands.

Un grand merci à tous les participants ! L'intégralité des fonds récoltés à l'occasion de cette opération serviront à financer quatre grands projets APF France handicap de la région Auvergne Rhône-Alpes : la sensibilisation scolaire, qui permet de lutter contre les préjugés liés aux handicaps dès l'enfance, et ainsi construire une société inclusive et solidaire ; le projet culturel Extra-Ordinaire Emma qui, par la création musicale numérique, permet de décloisonner les publics et lutter contre l'isolement ; le Collectif être parHANDs qui se mobilise pour faire bouger les lignes et trouver des solutions pour les parents en situation de handicap et enfin l'acquisition de matériel de sport et loisirs adapté pour la plateforme Aventure, qui permettra aux particuliers de louer du matériel spécifique afin de pratiquer en famille ou entre amis des activités de plein air (voir page 8).

Marjorie Viel
Chargée de communication

TOUS AU TNP !

ASSISTEZ À LA REPRÉSENTATION DU PROJET CRÉATIVITÉS CROISÉES

Débuté en mai 2019, le projet culturel Créativités Croisées implique cinq structures APF France handicap du Rhône et le Théâtre National Populaire (TNP). Il rassemble autour de deux axes une pluralité d'acteurs de l'association.

La partie École de Spectateurs mobilise pas moins de 120 personnes (soit 172 participations). D'ici avril, nous aurons fait dix sorties de groupe et vu sept pièces de théâtre différentes, aussi bien en semaine qu'en week-end, pour permettre à tous d'en profiter ! Sylvie Moreau a également fait visiter les coulisses à une soixantaine de personnes.

Quant à la création de la pièce de théâtre, cela a commencé en janvier au Service Spécialisé pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) avec les ateliers d'écriture. Guidés par l'autrice professionnelle Joséphine Chaffin, une dizaine de participants ont tracé les lignes de la future pièce de théâtre. Les autres ateliers (jeu d'acteur, costume, scénographie et musique) se dérouleront de mars à juin. Les participants se réuniront au TNP en résidence artistique durant une semaine avant de se produire sur scène.

Venez nombreux pour assister à l'aboutissement de notre création le 22 juin (lieu à déterminer), le 24 juin au TNP et/ou le 26 juin dans l'un de nos établissements APF France handicap !

Alexandra Saurin
Chargée de développement des actions associatives

COLLECTIF DÉFENSE DES DROITS

RENCONTRE AVEC LES CCAS DU RHÔNE

Le Collectif Défense des droits a organisé sa rencontre trimestrielle le 31 janvier sur le thème : « Quels accès aux aides des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ? ». Nous avions invité Madame Millet qui est Présidente de l'Union départementale des CCAS du Rhône.

L'équipe d'animation a présenté sept témoignages préparés en amont. Tous disent que le CCAS n'est pas connu et très peu sollicité. Pourtant, quand on se déplace en fauteuil, quand on emploie une auxiliaire de vie en emploi direct, quand on est parent et qu'on a besoin de matériel adapté à son handicap, quand on part en vacances, le surcoût est important ! Les aides légales attribuées au titre de la compensation du handicap ne sont pas suffisantes.

Les aides complémentaires sont très peu connues et nécessitent des démarches administratives complexes. Peu de personnes en situation de handicap en bénéficient.

Le bon dialogue avec Madame Millet a montré la légitimité de s'adresser au CCAS de sa commune de résidence. Chacun devrait bénéficier d'un accueil inconditionnel.

Chaque CCAS définit les aides attribuées et les conditions d'accès dans un règlement intérieur qu'il est difficile de connaître. L'Union départementale des CCAS va encourager les communes à réaliser régulièrement des analyses des besoins sociaux qui prennent en compte les besoins d'aide humaine et financière des personnes en situation de handicap, particulièrement celles qui sont isolées et qui vivent avec de faibles ressources.

Vincent Plazy
Chef de projet territoire Rhône-Ain

COLLECTIF ÊTRE PARHANDS

HANDIPARENTALITÉ ET CO-FORMATION

© APF France handicap

Être parent en situation de handicap et désirer avoir un enfant pose question à beaucoup de professionnels, alors que pour les parents concernés, le droit à la parentalité doit être pleinement reconnu.

Au sein du collectif être parHANDs, porté par APF France handicap Rhône, plusieurs parents ont exprimé leurs difficultés à être soutenus par la PMI (Protection maternelle infantile), notamment du fait du signalement pour enfance en danger lié au handicap d'un ou des deux parents.

Le collectif a donc pris l'initiative d'organiser une journée de réflexion partagée entre parents et professionnels.

Mardi 21 janvier 2020, sept parents en situation de handicap moteur et visuel et huit professionnelles de la PMI de la Métropole de Lyon ont réfléchi ensemble sur comment favoriser la coopération et mieux connaitre les besoins des parents.

Certains professionnels méconnaissent encore trop souvent le handicap pour un bon accompagnement du jeune enfant.

Cette journée a permis de réaffirmer les compétences parentales avec la spécificité du handicap et de pointer l'importance de décider ensemble pour répondre au plus près des besoins de l'enfant et de ses parents.

Contact du collectif : etreparhands@gmail.com

Facebook : Collectif Être parHands

Carine Moiroud
Collectif être parHANDs

PLATEFORME AVENTURE

LA LOCATION DE MATÉRIEL DE SPORT ET LOISIRS ADAPTÉ ARRIVE SUR VOTRE TERRITOIRE !

Nous avons tous envie de prévoir des balades en pleine nature ou une baignade dans un lac. Pour cela, nous vous proposons de louer du matériel de sport et loisirs de plein air praticables par tous.

Cette année, la fondation Malakoff Humanis nous accompagne sur des acquisitions qui seront prochainement mises en ligne et ciblées sur le territoire Rhône-Ain.

La plateforme Aventure permet à chacun et chacune d'avoir le choix dans les activités qu'il ou elle souhaite découvrir ou redécouvrir par l'utilisation de matériel de haute qualité et à tarif raisonné.

La pratique d'une activité physique régulière procure de véritables bénéfices sur la santé. Le handicap ne doit pas en être une entrave. Il faut en trouver une adaptée et le matériel adéquat.

Rendez-vous donc sur le site internet de la plateforme Aventure :

www.plateforme-aventure.fr

Alice Astier
Chargée de développement APF Développement Aura

APF TECH'SERVICE +

LOCATION, VENTE, RÉPARATION ET PRÊT DE MATÉRIEL MÉDICAL

L'équipe de Pascal Capitan, Rafaëla Girard et Sébastien Lavaud, salariés APF France handicap, vous accompagne dans votre recherche de matériel : lit médicalisé, fauteuil roulant, aide technique et sanitaire, aide à l'autonomie...

N'hésitez pas à leur faire part de vos besoins, ils sauront vous accompagner pour certains réglages, d'éventuelles réparations ou encore pour un renouvellement de matériel.

Fidèle aux valeurs de notre association, APF Tech'Service + est à votre écoute pour vous faciliter et sécuriser au maximum votre quotidien.

En plus de la location, la vente et la réparation, APF Tech'Service + vous propose de nombreux services : l'essai de matériel adapté et des conseils techniques personnalisés ; l'adaptation du matériel par des professionnels ; des devis gratuits ; un suivi et un entretien du matériel ; de l'aide à la recherche de financement et du soutien dans les démarches administratives.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'équipe par mail : techservice42@apf.asso.fr ou par téléphone au 04 77 18 15 48.

Alice Astier
Chargée de développement APF Développement AuRA

DOSSIER

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

LES REVENDICATIONS APF FRANCE HANDICAP

Accessibilité et transports ; accès au logement, à la scolarisation et à l'emploi ; ressources, compensations et démarches administratives... Nos élus en situation de handicap présentent leurs revendications pour une société plus inclusive et solidaire.

© APF France handicap

« Liberté, égalité, fraternité ». Pour les personnes en situation de handicap, cette devise nationale a une résonance particulière alors que leurs droits naturels et fondamentaux ne sont pas toujours respectés.

De nombreuses actions sont à mener si nous voulons véritablement construire une société inclusive et solidaire. Dans le cadre des élections municipales qui ont eu lieu les 15 et 22 mars 2020, les élus APF France handicap en situation de handicap ont défendu les revendications suivantes :

L'accessibilité

D'après notre récente consultation nationale menée avec l'Ifop (voir page 12) 86 % des personnes ayant répondu à l'enquête éprouvent des difficultés de déplacement dans leur ville. Dans le classement des métropoles les plus accessibles, Lyon arrive en 9ème position, avec seulement 15 % de personnes déclarant n'être jamais ou rarement gênées lors de déplacements.

APF France handicap Rhône-Ain souhaite être associée au suivi des Ad'Ap (outils permettant de programmer la mise en accessibilité des établissements publiques et des services de transport). Elle demande aux municipalités d'informer et de sensibiliser les commerces de proximité et les structures de santé à l'accessibilité. La participation des habitants en situation de handicap à la vie collective doit être facilitée, notamment lors de débats publics ou dans les bureaux de vote. L'accès à l'information est également primordial, par l'utilisation entre autres de la signalétique et l'usage du langage facile à lire et à comprendre (FALC). Les agents municipaux et plus particulièrement le personnel d'accueil doivent être formés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, principalement la spécificité des personnes présentant des difficultés d'élocution et de communication. Le service de transports Optibus doit prioriser la prise en charge des personnes en situation de handicap qui sont dans l'incapacité de travailler afin de participer aux activités de loisirs. Ce transport historique ne doit pas être un transport de substitution.

Le droit au logement

67 % des personnes en situation de handicap ont éprouvé des difficultés dans leur recherche d'un logement adapté à leurs besoins.

APF France handicap questionne les liens à construire entre les bailleurs sociaux et la métropole de Lyon afin de proposer 100 % de logements accessibles, contre seulement 20 % fixés par le gouvernement.

D'autres métropoles l'ont fait (Paris, Nantes et Clermont-Ferrand).

Le droit à la scolarisation

La scolarisation et l'accès aux activités extra-scolaires ou périscolaires sont des vecteurs de socialisation, d'apprentissage et d'intégration.

APF France handicap souhaite l'amélioration de l'accueil des élèves en situation de handicap au sein des groupes scolaires mais également au sein des structures d'activités extra-scolaires et de la petite enfance. Elle questionne le lien avec le rectorat sur le recrutement des auxiliaires de vie scolaire (AVS) et souhaite que les temps de sensibilisation au handicap dans les écoles soient portés par les communes.

Le droit au travail

Seulement 3,4 % des emplois du privé et 5,2 % des emplois des agents publics sont occupés par des travailleurs en situation de handicap. Plusieurs facteurs sont de nature à renforcer les difficultés d'accès à l'emploi : discriminations, demandes de mobilités accrues, absence d'accessibilité, image du collaborateur en situation de handicap improductif...

Pour renforcer la politique de l'emploi des personnes en situation de handicap, APF France handicap rappellle l'objectif du recrutement direct pour atteindre le taux d'emploi légal de personnes en situation de handicap pour les postes d'agents com-

© APF France handicap

munautaires mais également l'importance de l'ouverture des marchés publics aux entreprises adaptées (EA) et établissements de service d'aide par le travail (ESAT), la promotion du télétravail et la création de liens entre les missions locales et l'accueil de jeunes en situation de handicap dans les entreprises.

Le droit de vivre dignement

Deux millions de personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté. De très nombreuses personnes ne peuvent pas ou plus travailler, ou réduisent considérablement leur temps de travail, en raison d'une maladie, d'un handicap, de l'âge ou de l'environnement familial dans le cadre des proches aidants. Le coût des dépenses directes ou indirectes liées au handicap pèse lourdement sur le budget des personnes concernées.

APF France handicap souhaite que les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) proposent des aides financières extra-légales, que l'accès aux soins soit facilité pour les personnes en situation de handicap, notamment par l'accueil dans les structures de ville et hospitalières. Elle revendique une prise en compte du handicap moteur dans le contrat local de santé (CLS) et des actions de prévention, dépistage et promotion de la santé publique. Elle défend la professionnalisation du statut d'aide humaine, notamment par l'accès à la formation, et réclame la simplification des démarches administratives auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Marjorie Viel
Chargée de communication

RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE AVEC L'IFOP SUR L'ACCESSIBILITÉ

Fin 2019, près de 12 000 français et françaises se sont exprimés sur le « bien vivre » dans leur ville en matière de déplacements, d'accès au logement, aux commerces...

Le constat est alarmant : 9 personnes sur 10 (personnes en situation de handicap mais aussi blessés temporaires, parents avec poussettes, manutentionnaires...) déclarent éprouver des difficultés lors de leurs déplacements. Malgré trois lois en matière d'accessibilité depuis 1975, la France a un retard énorme dans ce domaine.

APF France handicap revendique l'effectivité du droit à la mobilité sans entrave dans un environnement sans obstacles, conformément à la Convention internationale des droits des personnes handicapées.

Retrouvez tous les résultats sur le site internet apf-francehandicap.org

Marjorie Viel
Chargée de communication

STRUCTURES APF FRANCE HANDICAP

UNE VOLONTÉ DE CRÉER DU LIEN

© Fotolia

Notre association présente une offre médico-sociale et associative complémentaires sur nos deux départements : délégations, vie en institutions enfants et adultes, accompagnements au domicile.

Il est aujourd'hui nécessaire de repenser les passerelles entre nos structures pour faciliter le parcours de la personne en situation de handicap. Un groupe d'échange pour travailler les liens entre nos différents Établissements et services médico-sociaux (ESMS) est d'ailleurs déjà en place sur le Rhône depuis quelques années.

Le raisonnement pour construire une offre qui consiste, à partir des attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles, à identifier les besoins et les prestations à mettre en lien. Tout ceci afin de replacer la personne en situation de handicap au centre de l'offre.

Cette nouvelle approche est en train d'être testée principalement sur la métropole de Lyon avec notre projet de multi-pôle sur la commune de Décines-Charpieu dans le cadre du label Territoires 100 % inclusifs. Le Service Spécialisé pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) et le foyer l'Étincelle devraient s'implanter sur cette ville de l'Est lyonnais en 2023. Dès lors, il ne s'agit plus d'un classique regroupement immobilier mais bien d'une réflexion autour d'une nouvelle offre APF France handicap en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Offre proposant de l'hébergement mais également la possibilité d'une vie à domicile.

Pour ce faire, une démarche participative est en cours et devrait conduire à l'identification de plusieurs scénarios d'accompagnement des personnes en situation de handicap sur Décines-Charpieu. La direction régionale, les professionnels du territoire et les élus du CAPFD vont être mobilisés pour réfléchir et penser les nouveaux types de soutien à proposer aux personnes en situation de handicap. Une attention particuière sera portée sur les liens avec la ville de Décines-Charpieu et ses acteurs locaux (entreprises, associations, commerces de proximité...) APF Développement, notre structure relevant de l'économie sociale et solidaire, est également associée à la réflexion.

Ce projet nécessite de prendre du recul sur notre vision de l'accompagnement et de repenser nos interventions dans une logique de parcours de la personne à partir de ses différents choix de vie.

Parce que notre projet associatif national Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir affiche un slogan fort de sens, il est nécessaire d'innover dans les soutiens et l'accompagnement de demain. La création d'une plateforme de services comme nouvelle organisation au profit des parcours inclusifs des personnes en situation de handicap est une priorité. Ce projet est soutenu politiquement par la métropole de Lyon et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En parallèle notre association est pleinement inscrite dans le virage inclusif de la réponse accompagnée pour tous et se positionne comme force d'innovation en la matière.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

Délégation de Vileurbanne
1-2 : Atelier cuisine
3-4-5 : Atelier dessin
6-7-8-9 : Sortie luge
10-11 : Piscine
12-13-14 : Bowling
15-16-17-18 : Soirée crêpes

Délégation de Bourg-en-Bresse
19-20 : Remerciement des jeunes d'Unis-Cité pour leur participation à l'opération Handidon
21-23 : Arbre de Noël à L'Institut d'Éducation motrice (IEM) de Viriat
24-25 : Arbre de Noël du groupe parents
26 : Challenge des Lumignons du Coeur
27-28 : Exposition photo Lumignons du Coeur
29-30 : Repas de Noël
31-32 : Repas de la nouvelle année
33 : Repas inter-structures

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) : Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

2 LIVRES

Par le Club des Lecteurs

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR

YAËL HASSAN

© Éditions Casterman

Louise, adolescente, se retrouve dans un fauteuil roulant suite à un accident de cheval et refuse toute communication. Ses parents déménagent... Un jour, en se promenant dans le jardin, elle entend la voix de son voisin. Intriguée, elle emprunte une porte secrète... À partir de ce jour elle redécouvre la joie de vivre grâce à cette personne âgée qui comme elle est en fauteuil et un dénommé Léo...

La vie est parfois injuste mais des rencontres peuvent faire changer notre façon de voir les choses.

Un roman touchant, pour les enfants.

L'ANNÉE OÙ TOUT A CHANGÉ

JILL HUCKLESBY

Amy est championne de natation de son comté de Nottingham, ses parents vivent ensemble, elle a une meilleure amie Sophie, une grande sœur... Jusqu'au jour où en faisant du shopping avec sa meilleure amie, elle se fait renverser par un camion. Après avoir passé dix jours dans le coma, Amy se réveille dans le même monde qu'elle avait quitté dix jours auparavant, mais celui-ci a étrangement changé : ses parents la regarde d'un autre œil, elle a été amputé de la jambe droite et surtout, sa meilleure amie Sophie n'est plus là. Amy doit désormais reprendre goût à la vie, et c'est très difficile...

Bien qu'il traite d'un sujet grave et difficile, ce roman reste malgré tout agréable à lire. Le courage et la volonté d'Amy en font un roman plein d'espoir, touchant et émouvant.

© Éditions Bayard jeunesse

Ces livres sont disponibles au centre de documentation des délégations du Rhône et de l'Ain.

MÉTROPOLE AIDANTE

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR LES PROCHES AIDANTS

Dans un cadre chaleureux et bienveillant, les proches aidants sont accueillis pour un temps de pause, de rencontre et d'échanges autour d'un café. Venez discuter, trouver une information, vous former ou rencontrer d'autres aidants.

L'équipe métropole aidante est là pour vous orienter vers des solutions adaptées à vos besoins. Elle vous facilite l'accès à une information sur les offres de répit et de soutien.

-> 292 rue Vendôme 69003 Lyon
-> Accueil du lundi au samedi
-> 04 72 69 15 28
-> Plus d'informations sur le site internet : metropole-aidante.fr

CHARTE H+ CULTURE

LES FESTIVALS ACCESSIBLES EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Les beaux jours reviennent et avec eux les premiers festivals estivaux !

À l'initiative de la région Auvergne Rhône-Alpes, la charte H+ Culture favorise un accueil bienveillant et inclusif pour les personnes en situation de handicap : places de parking réservées, toilettes adaptées, référents handicap disponibles... Avec pour objectif de mieux vivre ensemble !

Les festivals ayant signé la charte H+ Culture en 2020 : Festival de cinéma des Cinq Continents (01) ; Hadra Trance Festival (03) ; Festival d'Alba(07) ; Festival international du Théâtre de rue d'Aurillac, Le ton est donné (15) ; Jazz à Vienne, Les Théâtrales du Vercors, Mens Alors !, Vercors Music Festival (38) ; La Rue des Artistes, DAN.CIN. FEST, Paroles et Musiques (42) ; Les Apéros Musique de Blesle, Festival Les Brumes à Sainte-Sigolène, Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau(43) ; Reperkusound, Woodstower, Fest'Dif de Villeurbanne (69) ; Festival En scène pour Zicomatic, Musilac (73) ; Les Musicales d'Assy, Festival baroque du Pays du Mont Blanc, Festival international du film d'animation d'Annecy (74).

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail
☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Contre la solitude liée au handicap, CHAQUE GESTE COMPTE.

APF France handicap | Rhône-Ain